

 Liberté • Égalité • Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE	N°6 bis FICHE DE PROCÉDURE ATTESTATION D'HÉBERGEMENT	Date de dernière mise à jour : 16/02/2017 Validé par : LT / YR DESTINATAIRES : - Mairies - CERT
PRÉFET DU VAR DIRECTION DES TITRES D'IDENTITÉ ET DE L'IMMIGRATION CENTRE D'EXPERTISE ET DE RESSOURCES TITRES		

Je soussigné (e),

Nom : Prénom :

né (e) le à :

demeurant (adresse complète).....

certifie sur l'honneur héberger à mon domicile ci-dessus mentionné :

Mme, Mr (*)

né (e) le à

depuis le ,

Fait à le

Signature de l'hébergeant

Pièces à joindre :

**Le document d'identité de l'hébergeant,
Un justificatif de domicile de l'hébergeant de moins d'un an,**

En application de l'article 441-7 du code pénal, est puni d'un an d'emprisonnement et de 15 000 € d'amende le fait :

- 1 - d'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts,**
- 2 - de falsifier une attestation ou un certificat originairement sincère,**
- 3 - de faire usage d'une attestation ou d'un certificat inexact ou falsifié.**

(*) Rayer la mention inutile